



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Lois

Question écrite n° 73367

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le Premier ministre sur la transparence de « l'empreinte normative » des lois et règlements. Dans son rapport « Renouer la confiance publique » remis en janvier 2015, Jean-Louis Nadal recommande de rendre publique la liste des personnes auditionnées, des réunions, des consultations menées, et des contributions reçues, conjointement à l'entrée en vigueur de la norme (proposition 11). Il souhaite donc connaître les suites qu'il entend donner à cette proposition, d'une part pour les projets de loi (inscription de cette empreinte dans l'étude d'impact), ce qui nécessiterait une modification de la loi organique, et d'autre part pour les textes réglementaires, ce qui nécessiterait une modification de la circulaire du 7 juillet 2011 relative à la qualité du droit.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73367

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 644

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)